

INTERPELLATION

Au Conseil Communal de Nyon

Pour la révision urgente du Règlement Communal sur le plan d'extension et la police des constructions (RPE) et du Plan Général d'Affectation (PGA)

Le règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions (RPE) légalisé en 1984 et le Plan Général d'Affectation (PGA) légalisé en 1949 sont les bases légales à partir desquelles se bâtit aujourd'hui notre Ville. Ils ont largement démontré leur incapacité à assurer un développement urbain de qualité où les aspirations individuelles devraient toujours être subordonnées à l'idée du "vivre ensemble". Une ville dense, faite de mixité sociale et d'activités, économe de sol et d'énergies. Où l'espace qui appartient à tous - la rue, la place, le square - serait réhabilité, enfin.

Le rapport municipal 130 du 17.08.09 répondait à une motion de M. le Conseiller J. Hanhart du 27 janvier 2001. Cette dernière demandait d'accorder un crédit de Fr 250'000.- destiné à la révision du seul RPE (règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions.)

Cette motion faisait suite à une motion de 1991 portant sur le même objet et restée elle aussi sans réponse.

En janvier 2010, soit 20 ans plus tard (sic) la commission chargée de rapporter sur cet objet écrit dans son rapport, relayant les propos de M. le Municipal Dupertuis : « la Municipalité devrait déposer en janvier ou février de cette année [2010] une demande de crédit d'étude pour ces deux éléments complémentaires [RPE et PGA] »

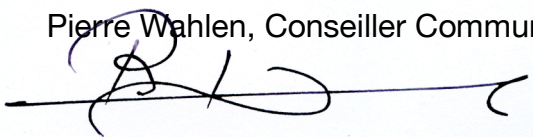
Il serait opportun, voir indispensable qu'il ne s'écoule pas une fois encore 10 ans pour que ce dossier urgent revienne devant notre Conseil.

Nous posons dès lors les questions suivantes à la Municipalité :

- quand la Municipalité a-t-elle l'intention de déposer le préavis attendu depuis 14 mois ?
- quelle planification est-elle prévue pour les études et puis la légalisation du nouveau RPE et du PGA ?
- quelles sont les raisons de ce retard fort préjudiciable au développement de notre Ville ?

Pour les Verts

Pierre Wahlen, Conseiller Communal



Le 23 mars 2011